



CFA Célia Formation

21 avenue du Général Castelnau 33140 Villenave d'Ornon

Gestionnaire : Célia Nadaud

Numéro : 06.23.62.13.52

Mail : cfa.celiaformation@gmail.com

Programme

Titre Professionnel Intervenant éducatif petite enfance

Numéro RNCP	RNCP 41849 Date de début : 15-12-2025 Date de fin d'échéance : 15-12-2029
Certificateur	MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION SIRET : 11000007200014
Adresse du CFA	33140 Villenave d'ornon
Téléphone	06.23.62.13.52
Mail	cfa.celiaformation@gmail.com
Horaires d'ouverture	8h00/17h
Durée de la formation	12 mois /495H
Rythme de la formation	1 jour par semaine centre de formation (7h) 4 jours en entreprise (28h) : contrat d'apprentissage d'1 an
Date de début des enseignements : septembre 2026	Date de fin des enseignements : septembre 2027
Alternance de formation CFA et entreprise .	Date des examens : septembre 2027

Les parcours sont définis en fonction du référentiel, des positionnements et des objectifs individuels.

PUBLIC CONCERNE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Certains publics peuvent entrer en apprentissage après 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Prise de contact : prise de rendez-vous et envoi du dossier de candidature par mail
- Rendez-vous pour évaluer le besoin du stagiaire ainsi que la motivation et l'adéquation au métier
- Maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences (français, calculs de base). Admission sur dossier, entretien de motivation et tests de positionnement.
- Envoi par mail au stagiaire du programme, du livret d'accueil.
- Aide à la recherche d'employeur
- Confirmation d'inscription au CFA
- Formalité de rentrée : envoi de la convocation de rentrée, du planning, du règlement intérieur et du livret " droit et devoir " du stagiaire.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter

directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Référente

Handicap : Célia Nadaud / 06 23 62 13 52

PRÉ-REQUIS

- Avoir au minimum 16 ans
- Validation d'un projet professionnel en lien avec le titre professionnel
- Disponibilité pour suivre la formation et travailler en entreprise
- Aptitude physique en lien avec les exigences du métier
- Maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences (français, calculs de base). Admission sur dossier, entretien de motivation et tests de positionnement.

TARIF

Gratuité totale pour l'apprenti(e) et 100% prise en charge par les OPCO

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le Titre Professionnel **Intervenant Éducatif Petite Enfance (IEPE)** a pour objectif de former des professionnels qualifiés capables d'intervenir auprès de jeunes enfants au sein de structures d'accueil collectif ou individuel, dans le respect des référentiels nationaux de qualité et des principes éthiques et bienveillants. Cette certification de **niveau 4** vise à renforcer et structurer les compétences professionnelles entre le **CAP AEPE (niveau 3)** et les diplômes d'État du travail social, en développant une expertise approfondie de la pratique éducative, de l'accompagnement du développement global de l'enfant et du soutien à la parentalité. La formation prépare les apprenants à assurer un accueil personnalisé, inclusif et sécurisant, à observer et adapter leurs pratiques éducatives aux besoins physiologiques, affectifs, relationnels et émotionnels des enfants, à concevoir des activités favorisant l'éveil et l'autonomie, et à s'inscrire activement dans une dynamique de travail en équipe, de projet éducatif et d'amélioration continue de la qualité de l'accueil, en lien étroit avec les familles.

MÉTHODES ET MOYEN PÉDAGOGIQUE

Mode d'apprentissage	En présentiel
Modalité	La formation repose sur une pédagogie active et professionnalisante en alternance, combinant apprentissage en entreprise et enseignements en centre de formation. Les compétences sont développées à travers des situations de travail réelles, des études de cas et des mises en situation, permettant une transposition immédiate des acquis en milieu professionnel. L'accompagnement individualisé et le suivi en entreprise assurent une montée en compétences progressive et adaptée aux exigences du métier.

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable Administratif et financier	Celia Nadaud
Responsable – coordinateur pédagogique	Celia Nadaud
Référent handicap	Celia Nadaud
Référent mobilité nationale et internationale	Celia Nadaud
Formatrice	

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc de compétences 1 : Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

- Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités.
- Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux.
- Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels.
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif.

Bloc de compétences 2 : Accompagner le développement des jeunes enfants

- Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien.
- Elaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe.
- Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale.
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités.

Bloc de compétences 3 : Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

- Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale.

Compétences transversales de l'emploi

- Communiquer
- Ajuster ses actions au quotidien et contribuer à l'amélioration continue des pratiques professionnelles
- Mobiliser les outils numériques dans ses activités et ses pratiques professionnelles
- Respecter les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène
- Travailler et coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Modalités d'examen (Référentiel de certification)

Mise en situation professionnelle : 01 h 10 min

Entretien technique : 01 h 35 min

Questionnement à partir de production(s) : 01 h 00 min

Entretien final : 00 h 15 min

Suivi du parcours :

Tutorat en entreprise assuré par un professionnel expérimenté. Suivi pédagogique personnalisé en centre de formation.

Bilans réguliers tripartites (apprenant, tuteur, formateur) pour évaluer la progression.

Evaluations :

Evaluation en cours de formation

Quiz en début de quelques cours non noté
Plusieurs évaluations écrites dans l'année
Plusieurs évaluations orales dans l'année
Travaux pratiques notés

Examens blancs

Evaluation en fin de formation

A l'issue du parcours de formation, le candidat est évalué par un jury composé de deux professionnels, sur la base des éléments suivants :

Mise en situation professionnelle : 01 h 10 min

Mise en situation professionnelle reconstituée

Le candidat dispose de 20 min pour :

- Prendre connaissance de la consigne écrite.
- Réaliser le change et le couchage d'une poupée d'entraînement.

Étude de cas

Le candidat réalise l'analyse d'une étude de cas composée de quatre situations distinctes sur :

- Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux.
- Le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels.
- L'accueil au quotidien des parents, de l'entourage et la construction d'une alliance éducative.
- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une action de prévention précoce et inclusive en direction de jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale.

Le candidat tire une étude de cas au sort sur trois. Après le tirage au sort, le candidat dispose de 50 min pour préparer l'analyse des quatre situations de l'étude de cas.

Entretien technique : 01 h 35 min

Pendant 10 min, le jury questionne le candidat à partir de ses observations et sur des aspects de la compétence non mis en œuvre dans la mise en situation professionnelle reconstituée.

Le candidat dispose de 25 min pour présenter à l'oral l'analyse des quatre situations de l'étude de cas.

Pendant 30 min, à partir de la présentation orale du candidat, le jury le questionne sur les compétences mises en œuvre et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.

Pendant 30 min, le jury questionne le candidat sur les compétences :

Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif.

Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien.

Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale.

Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement des projets d'accueil personnalisés des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités.

Questionnement à partir de production(s) : 01 h 00 min

Les attendus pour la production du diaporama et la présentation orale du candidat sont indiqués dans la rubrique « Informations complémentaires » de la modalité.

Le diaporama sert de support à la présentation orale du candidat.

Les situations présentées sont issues de la période en entreprise réalisée en établissement d'accueil du jeune enfant.

Pendant 30 min, le candidat présente à l'oral trois situations à partir d'un diaporama.
Pendant 30 min, le jury questionne le candidat à partir des situations présentées et sur des aspects des compétences non abordés dans la présentation orale.

Entretien final : 00 h 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie :

- La compréhension des enjeux du travail d'équipe autour de l'accueil des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage en établissement d'accueil du jeune enfant.
- La compréhension du secteur de la petite enfance et de son contexte d'exercice par le candidat.
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle du secteur de la petite enfance par le candidat.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 00 min

Le CFA s'engage à assurer les inscriptions aux examens des élèves et à répondre à l'ensemble de leurs interrogations à ce sujet.

MOYEN TECHNIQUE

- La formation est dispensée dans une salle dédiée, équipée pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires dans des conditions optimales. Le centre de formation dispose de tout le matériel pédagogique nécessaire
- Pour les mises en situation pratiques, tout le matériel est mis à disposition lorsque nécessaire, afin de
- permettre aux stagiaires de s'entraîner dans des conditions proches du réel.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPETENCES

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (bac technique) d'intervenant éducatif petite enfance

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- auxiliaire petite enfance ;
- assistant d'éducation de la petite enfance ;
- assistant accueil petite enfance ;
- assistant éducatif petite enfance.

TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATIONS PRÉPARÉES

Taux obtention du titre pro: en cours de calcul.

Taux insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées : en cours de calcul. Taux d'abandons : en cours de calcul. Taux de satisfaction : en cours de calcul. Valeur ajoutée : en cours de calcul.